PROCÈS - VERBAL CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE GENDARMERIE DE UNITÉ RENSEIGNEMENT ADMINISTRATI B.T. PROCÈS-VERBAL Nº CODE UNITÉ 01503 430 / 1990 01 1 / 2

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBJET: Enquête suite apparitions d'Objets Volants Non Identifiés (O.V.N.I.), soirée du 5 Novembre 1990.

NOUS SOUSSIGNÉ(S)	V	et <u>A</u> à la Brigade de	, Gendarmes à la Compagnie de	, en
		a la Brigade de u Code de Procédure	Pénale,	
RAPPORTONS LES OP	PÉRATIONS SUIVANT	ES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉ	ES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS	j.

CE JOUR Six Novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à 08 heures 30, nous sommes informés téléphoniquement au bureau de notre Brigade par Mlle B , que la veille au soir, elle a pu observer dans le ciel, la présence d'un phénomène étrange ; elle nous fait part de ses constatations :

A 19 heures 00 précises, elle a remarqué la présence de deux formes circulaires, de couleur blanchâtre. L'une (celle de droite), avait la dimension d'une pièce de monnaie de un franc, alors que l'autre, était plus petite environ de moitié. Ces deux formes rondes qui se déplaçaient côte à côte, précédaient de multiples petites lumières de couleur rouge, en forme d'étoiles. A l'arrière, étaient visibles plusieurs traînées foncées, longues de quelques dizaines de mètres.

nous précise que l'ensemble se déplaçait relativement vite, dans le sens Sud-Ouest / Nord-Est, à une altitude approximative de trois ou quatre mille mètres.

Ce même jour, 6 Novembre 1990, à 10 heures 40, nous nous transportons au domicile de l'intéressée, et procédons à son audition. Celle-ci fait l'objet de la pièce n° 2 de la présente procédure.

Le 7 Novembre 1990, poursuivant notre enquête, nous apprenons que Monsieur F , Maire de la commune de , a également été témoin d'un fait similaire, dans la soirée du 5 Novembre. A cet effet, nous nous rendons au domicile de l'intéressé, et nous procédons à son audition :

Le 5 Novembre 1990, vers 19 heures 00, il se trouvait devant la porte de son , Conseiller Général du canton de domicile, en compagnie de Monsieur M , quand soudain il a remarqué des lumières étranges circuler dans le ciel. Dans un premier temps, il a d'abord vu au loin, une ligne horizontale composée de plusieurs lumières blanchâtres. Selon ses dires, cette ligne était d'une longueur de quarante mètres environ. Trois ou quatre secondes après, ce phénomène étrange s'est trouvé au-dessus de lui, c'est à ce moment-là qu'il a pu remarquer certains détails :

Cette ligne blanche était en fait une sorte de coupole de soixante-dix mètres de diamètre environ. Toute sa circonférence était illuminée par des lumières blanches distantes d'environ dix mètres l'une de l'autre. Au-dessous de cette coupole, se trouvait une armature apparemment métallique soutenant un cylindre de couleur rouge orangé, d'où fusait un faisceau lumineux de forte intensité, estimé à une longueur d'au moins cent mètres. 5 BECEMBRE 1990

VINDEXATION ET NOMBRE D'EXE	WPL AIRES	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR LE CONMENTAL SUNITÉ
2 Direction Général	e de la Gendarmerie	LE 26.11.19903 C	
Nationale, Bureau	Défense Opérations.		
A			
4			
1 Lieutenant-Colonel	Commandant le		
<u> </u>	, commendant 12		
Groupement de la AUX ARCHIVES		SIGNATUREIS	SIGNATURE, ET CACHETE
N° 656. 1. 218 RÉF C.M. N° 31.400 DN.	GEND. OB.OM. EMP. SERV. DU 2	1.07 1971 CLASS: 33.06 S	D.G. 334 90 4000.000 ED. 4 O.M.

Monsieur F précise que le diamètre de ce faisceau était le même à la sortie du cylindre, qu'à son extrémité. Il ajoute qu'il a pu observer ce phénomène pendant au moins une dizaine de secondes.

Lors de son audition, Monsieur F nous a établi un croquis explicatif, lequel est joint à sa déclaration (PIECE N° 3).

Le 11 Novembre 1990, il est porté à notre connaissance que Monsieur R , résidant à , a également été témoin d'un fait identique, dans la soirée du 5 novembre. Au reçu de cette informatin, nous nous transportons au domicile de cette personne, où nous procédons à son audition :

Le 5 Novembre 1990, vers 19 heures 00 / 19 heures 05, alors qu'il se trouvait dans son jardin, il a constaté dans le ciel, la présence d'une douzaine de lumières, formant un trapèze. Les lumières situées à l'avant étaient de couleur blanche, légèrement jaunâtre, alors que celles de derrière étaient rouges. Aucune d'entre elles ne clignotait.

Selon lui, l'avant du dit "trapèze" était d'une longueur de cinq mètres, alors que l'arrière est estimé à dix mètres environ. Il précise que de cette forme étrange, sortaient deux traînées blanchâtres, évaluées à plusieurs dizaines de mètres.

Monsieur R ajoute que l'ensemble se déplaçait sans bruit, à une altitude d'environ mille mètres dans le sens Sud-Ouest / Nord-Est. L'intéressé nous remet un croquis qui est joint à sa déclaration (<u>PIECE N° 4</u>).

A diverses reprises, nous nous sommes rendus au domicile de Monsieur , à . L'intéressé, absent, lors de nos visites, n'a pu être entendu à ce jour, 26 Novembre 1990, date de clôture du présent procès-verbal.

Fait et clos, à

 Gendarme	17		Gendarme	A	

, le 26 Novembre 1990.

GENDARIA PRO D'ENQUETE

UNITÉ B.T.

PROCÈS-VER

PROCÉDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

DE TEMOIN

3,07281/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (EVENTUELLEMENT)

PROCES-VESTOL Nº41950

Six Novembre mil reneuf cent quatre vingt dix, à dix heures cinquante, ce jour

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

→ PERSONNE CONCERNÉE	THE CHARLEST CHARLES AND ALL A	O'EBOUSE !
Bov	FILLE EVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D) EFUU34)
PENE. DATES LIEU D		nationalité (si étranger)
Fille de	ENT ETRE RECUEILLIS	Celibataire,
Demeurant tal "Treu-dit"	4	The second secon
retraitée,	and the two	ann san ann ann ann ann ann ann ann ann
Qui nous déclare à son do	micile:	
"""" Hier soir, à 19 heur	res 00 précises, alors que je :	me trouvais à mon do-
	la présence d'un phénomène étra	
· '	-	
	mon fauteuil à proximité de la	
	cion a été attirée vers le cie	
	les, dont l'une était plus gro	
	rière ces deux boules, j'ai co	
	tes lumières rouges en forme (
	ées de quelques dizaines de me	
	ans le sens Sud-Ouest / Nord-E	
' il faisait nuit noire,	et l'ensemble se détachait trè	ès bien dans le ciel.
HHHH Day In had and traff	At a manual as ablumable for	
	j'ai regardé ce phénomène étra e suis sortie dehors, et là je	
	des traînées ; les lumières r	
		CURCE BILLUING G C.
	" The come is and becade at the	
I mit ammeria an anactions		te, pendant peut-être
ron trois ou quatre mil	. Je pense que l'ensemble deva	te, pendant peut-être
ron trois ou quatre mil		te, pendant peut-être
-	s. Je pense que l'ensemble deva lle mètres d'altitude	te, pendant peut-être ait se déplacer à envi-
"""" Les deux boules dont	. Je pense que l'ensemble deva	te, pendant peut-être ait se déplacer à envi

PIECE N° 2 - Feuillet n° 2

"""" Pour évaluer le volume de ces deux boules, la plus ' parable à une pièce de monnaie de 1 franc. Celle qui s ' che, était plus petite de moitié	se trouvait à gau-
num Je ne peux rien vous préciser de plus, le tout s'ét ques secondes seulement	ant passé en quel-
""" Le fait le plus marquant, c'est que le déplacement était particulièrement silencieux.	
Le 6 Novembre 1990, à 11 heures 15, -	
Lecture faite par moi des renseignements d'état civ ration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y cha	vil et de la décla- inger, à y ajouter

A signé au carnet de déclarations.

LA PERSONNE ENTENDUE :

L'A.P.J. :

GENDARMERIE NATIONALE B.T.

PROCÉDURE

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES-VERBAL D'AUDITION

TEMOIN

DE

430 / 1990.

PROCES-VERBAL (NºANNEE)

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (EVENTUELLEMENT)

		DATE ET	HEURE E	N TOUTES	LETTRE	5)										
	ce jour	Sept	Nove	ambre	mil	neuf	cent	q	uatre	vingt	dix,	à dix-h	uit	heures	quarant	e
		cinq	,													
nous so	oussigné(s)	A			, G	endar	me à	la	Compa	gnie	de	•	en i	résiden	ce à la	
		Briga		ie	•				-			Judicia	ire	,		
vu le	es articles						- 20	et	75 -				-	du code d	e procédure	pénale

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

Tapportions les operations		
• PERSONNE CONCERN	EΕ	
NOM, PRÉNOMS <i>(POUR UNE FEM</i>	MME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIV	VI DU NOM D'EPOUSE)
F	. Maire de la commune d	de .
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISS	, Maire de la commune (Sance (commune, code département ou pays)	NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
Masc. né le		SITUATION DE FAMILLE
FILIATION	■ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ETRE RECUEILLIS	STITUATION DE FAMILLE
Fils de		
ADRESSE COMPLÈTE (BATIMEN	NT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉV	'ENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION
D		. a d. a.
Demeurant	commune de	, employé de
banque,		
Out nous déclar	e à son domicile :	
dar nome decrui	o a pou domicité :	
""" Avant hier	soir, 5 Novembre 1990, vers 19 he	sures 00, je me trouvais de-
" vant la porte	de mon domicile, en compagnie de	Mr M , Maire de la
**	, et Conseiller Général du	
	,	
W 22 00 00 57 (4.)		
""" Nous etion	s en train de discuter, quand soud	lain nous avons remarqué des
" lumières étra	nges circuler dans le ciel. Au déb	out, nous avons vu une ligne
	composée de plusieurs lumières bla	
u desarr erte d	'une longueur de quarante mètres e	
14	, donc de l'Ouest. Cette ligne se	e dirigeait vers nous
""" Au bout de	peut-être trois ou quatre seconde	s ce phénomène stest trou-
m vé au decaus	de notre tête. A ce moment-là, nou	in Alland by Boroveries Adv
W A STATE OF THE S	de notre tete. A de moment-la, not	is avons bu remarquer cer-
" tains détails		
" La ligne blanc	che que nous avions vue à l'horizo	on, était en fait un genre de
" coupele, donc	circulaire, d'un diamètre d'envir	on soivente div mètres Tout
" le tour de co	the council stack dilument and de-	lumilus blanches distante
	tte coupole était illuminé par des	
	mètres, l'une de l'autre. Au-dess	
" trouvait une a	armature apparemment métallique so	outenant un cylindre de cou-
" leur rouge or:	angé, d'où sortait un faisceau lum	ineux de forte intensité, et
. As contant DI	anche. Ce faisceau était d'une lon	igueur d'au moins cent me-
" cres. Le diame	ètre de ce faisceau était le même	à la sortie du cylindre qu'à
" son extrémité,	, à savoir cinquante ou soixante c	entimètres
ĺ		•
HHHH NOUS STORE	mu shaanwan aat fturum	
anova avens	pu observer cet étrange phénomène	e pendant au moins une dizai-
" ne de secondes	s. L'ensemble s'est dirigé vers la	commune de , donc
" il circulait d	dans le sens Ouest / Est	

90 8 4 7 2 8 1

"Hun" Je pense que cet engin volait à basse altitude. Pour moi "être à deux cents ou trois cents mètres, pas plus. Ce qui s "celà, c'est que j'ai pu remarquer certains détails, notamme "blages apparemment metalliques. Je précise que l'ensemble s "sans bruit. Je percevais à peine le bruit d'un déplacement	me fait dire ent les assem- se déplaçait
""" Je tiens à rajouter que Mr M est parti à bord de	
" rection de , dès que cet engin s'est trouvé au-dessus	
" pensant que celui-ci allait s'écraser, c'est dire s'il se	
" se altitude. Je vous remets le croquis que je viens de fair	
" beaucoup plus explicite. """	
Le 7 Novembre 1990, à 19 heures 30,	n min es en es es es es en
Lecture faire par moi des renseignements d'état civil et ration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, ou à y retrancher.	

LA PERSONNE ENTENDUE :

L'A.P.J. :

A signé au carnet de déclarations.

Croquit de Mr F. Jen chore apanne dans l'honizon (ouest)
0 = hunières Hanches. marche d'ouest en est 80 m = Sorte de projecteur d'environ à l'arment d'environ d'environ 200 m. et Le couleur orangee

GENDARMERIE NATIONALE PROCEDURE COMPAGNIE QUESCAPON D'ENQUETE PRELIMINAIRE UMITÉ PROCES-VERBAL D'AUDITION B.T. PROCES-VERBAL (NºANNEE) TEMOIN DE Nº PIÈCE Nº FELALLET 04 430 / 1990. 1 / 2 ANALYSE ET RÉFÉRENCES (EVENTUELLEMENT) 15 g 1 (DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES) ce jour Onze Novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à 15 heures 30, au domicile de l'intéressé. nous soussigné(s) , Gendarme à la Compagnie de , en résidence à la Brivu les articles gade de , Agent de Police Judiciaire, du code de procédure pénale, 20 et 75 - - - - - - - rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs • PERSONNE CONCERNÉE IOM. PRÉNOMS (POUR UNE FEMME TOUVOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'EPOUSE) SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER) Masc. né le ■ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS SITUATION DE FAMILLE Fils de ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT Nº DE TÉLÉPHONE), PROFESSION Demeurant lieu-dit , retraité des P et T, Qui nous déclare : -----""" Le 5 Novembre 1990, vers 19 heures / 19 heures 05, je me trouvais dans " mon jardin, quand soudain mon attention a été attirée vers le ciel. J'ai " constaté la présence de plusieurs lumières, peut-être une douzaine, qui " formaient un genre de trapèze. Les lumières de devant étaient de couleur " blanche, légèrement jaunâtres. Toutes les autres lumières, c'est-à-dire " celles qui se trouvaient sur les côtés, ainsi que celles de derrière, é-" taient rouges. Je tiens à préciser qu'aucune d'entre elles, ne clignotait. """ Le trapèze était assez volumineux. Le devant faisait environ cinq mètres " de long, alors qu'à l'arrière, la ligne formée par les lumières rouges, é-" tait d'une longueur d'environ dix mètres. Je vous remets le croquis que " je viens d'établir, lequel sera beaucoup plus explicite. - - - - - - - -""" De ce trapèze sortaient deux traînées blanchâtres, longues de plusieurs """ Sur le moment, j'ai cru qu'il s'agissait d'une manoeuvre effectuée par " une escadrille. Je précise que le tout se déplaçait sans bruit, à la même " altitude je pense, que celle d'un avion (1.000 mètres), dans le sens Sud-

LA PERSONNE ENTENDUE : L'A.P.J. :

A signé au carnet de déclarations.

--- y retrancher. -----

Croquit de Mr A.

90307281

5 metres ligne blanche

lumiere rouge -> .

· Lumiero rouge

Lumières rouget

lumières Louges

<----->

Forme Générale

17 vant Ligne blunche

Luriueres rouges